

Caisse des Écoles du 18^{ème} arrondissement

Assemblée Générale 2018

28 juin 2018 – 18h30



La Caisse des Écoles du 18^{ème} arrondissement

Créées en 1867 sous le Second Empire français, par l'article 15 de la loi du 10 Avril 1867 dite Loi Duruy, les Caisses des Écoles avaient initialement pour mission « d'encourager et de faciliter la fréquentation de l'école par des récompenses aux élèves assidus et des secours aux familles indigentes ».

Ce sont aujourd'hui des Etablissements Publics Locaux, présidés par le Maire d'arrondissement et administrés par un Comité de gestion composé de représentants de l'arrondissement et de membres élus ou de droit.

En plus de la restauration du 1^{er} degré (écoles maternelles et élémentaires), elles sont également chargées de la restauration des jardins d'enfants, de certains collèges départementaux et de quelques lycées municipaux. Elles fournissent par ailleurs les repas pour les centres de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Les Caisse des écoles offrent également d'autres prestations :

- des séjours de vacances, chaque été, aux enfants et adolescents de l'arrondissement, âgés de 4 à 17 ans
- des bons vestiaires aux familles au bas tarif dont les enfants partent en «séjours découverte » avec l'école
- des subventions aux écoles maternelles et élémentaires pour la réalisation de projets pédagogiques à vocation artistique ou culturelle favorisant la cohésion de l'école et le vivre ensemble.

Ainsi, la **Caisse des Écoles du 18^{ème} arrondissement de Paris** s'emploie au quotidien à assurer ses missions premières, tout en les enrichissant de l'exigence de qualité due aux enfants, tant dans l'assiette que dans l'accompagnement pédagogique, et ce, notamment en matière de développement durable.

Pour cela, elle a confié la confection, la livraison, et le service des repas à un délégataire, la société SOGERES, dont le cahier des charges est consultable sur le site www.cde18.fr.

L'assemblée délibérante de la **Caisse des Écoles du 18^{ème} arrondissement de Paris**, le Comité de Gestion, est amenée à se prononcer sur les choix budgétaires, les orientations stratégiques de l'établissement, le fonctionnement général de la restauration scolaire, l'opportunité de certains investissements, les tarifs des séjours de vacances, et toute autre décision nécessitant son approbation.

Rapport d'activité 2017

1. Bilan de la 4^{ème} année du contrat de DSP (année scolaire 2016-2017)

Le rapport annuel complet du délégataire est disponible à la Caisse des écoles.

Lors de l'année scolaire 2016-2017, la Caisse des écoles a commandé à son délégataire, la société SOGERES, 2 281 269 repas jours scolaires pour les 84 établissements scolaires desservis, à savoir :

- 4 jardins d'enfants
- 67 écoles – 30 écoles maternelles, 30 écoles élémentaires, 7 écoles polyvalentes
- 9 collèges
- 2 lycées

Ce nombre comprend également les repas adultes et les repas des surveillants de cantine.

C'est 689 repas de plus que l'année scolaire précédente, soit des effectifs très stables.

Nous avons par ailleurs commandé 132 697 repas pour les périodes de vacances scolaires (soit 5 655 de plus que l'an dernier)

Pour mémoire, les repas de cantine sont composés ainsi :

	Maternelle	Elémentaire	Collège - Lycée
nombre de composantes	4 composantes : un plat principal avec sa garniture (2 composantes) et 2 composantes parmi : entrée / fromage / dessert	4 composantes : un plat principal avec sa garniture (2 composantes) et 2 composantes parmi : entrée / fromage / dessert	5 composantes : un plat principal avec sa garniture (2 composantes) + une entrée + un fromage + un dessert
choix	aucun	aucun	choix sur les entrées une fois par semaine (salad'bar)
supplément	aucun	20 % de rab sur la garniture lorsqu'il s'agit d'un féculent	20 % de rab sur la garniture lorsqu'il s'agit d'un féculent
entrée	Légume cru et/ou cuit, charcuteries etc. contenant du fromage en dés si pas de fromage au menu	Légume cru et/ou cuit, charcuteries etc. contenant du fromage en dés si pas de fromage au menu	Légume cru et/ou cuit, charcuteries etc.
plat protidique	Viande, poisson, œuf, plat composé ou plat végétarien	Viande, poisson, œuf, plat composé ou plat végétarien	Viande, poisson, œuf, plat composé ou plat végétarien
garniture	Légumes verts, légumes secs, féculents ou céréales	Légumes verts, légumes secs, féculents ou céréales	Légumes verts, légumes secs, féculents ou céréales
fromage	si prévu au menu	si prévu au menu	fromage ou produit laitier (yaourt, petit suisse, fromage blanc)
dessert	Fruits cuits ou crus, pâtisseries, etc.	Fruits cuits ou crus, pâtisseries, etc.	Fruits cuits ou crus, pâtisseries, etc.

Répartition du nombre de repas par type de convives sur les jours scolaires :

Jardins d'enfants	Maternelles	Elémentaires	Surveillants	Adultes hors surv	Collèges et lycées	Pique-niques
20 197	710 526	1 001 228	4 200	126 692	284 001	1 728

Répartition du nombre de repas par type de convives sur les jours de petites vacances scolaires :

Maternelles	Elémentaires	Animateurs	Pique-niques
59 992	42465	9 104	21 136

Les chiffres montrent une quasi- stabilité du nombre de goûters par rapport à l'année scolaire antérieure.

Gouters (y compris Centres Loisirs)
368 744

La rémunération du délégataire

Sur l'année 2016-2017, le chiffre d'affaire du délégataire se monte à 14 078 795 €.

Le montant facturé aux familles pour la restauration scolaire s'élève à 5 789 661 €. Ce montant ne tient pas compte des encaissements réels.

Le différentiel représente la compensation versée au délégataire.

Les investissements

Les équipements de cuisines des offices ont été renouvelés pour un montant de 81 726.87 € (tables, chariots, adoucisseur, ballon eau chaude, armoires réfrigérées, etc.)

38 622.97 € ont été investis dans le matériel de la cuisine centrale (trancheur automatique, sauteuse électrique, etc.)

Le portail familles

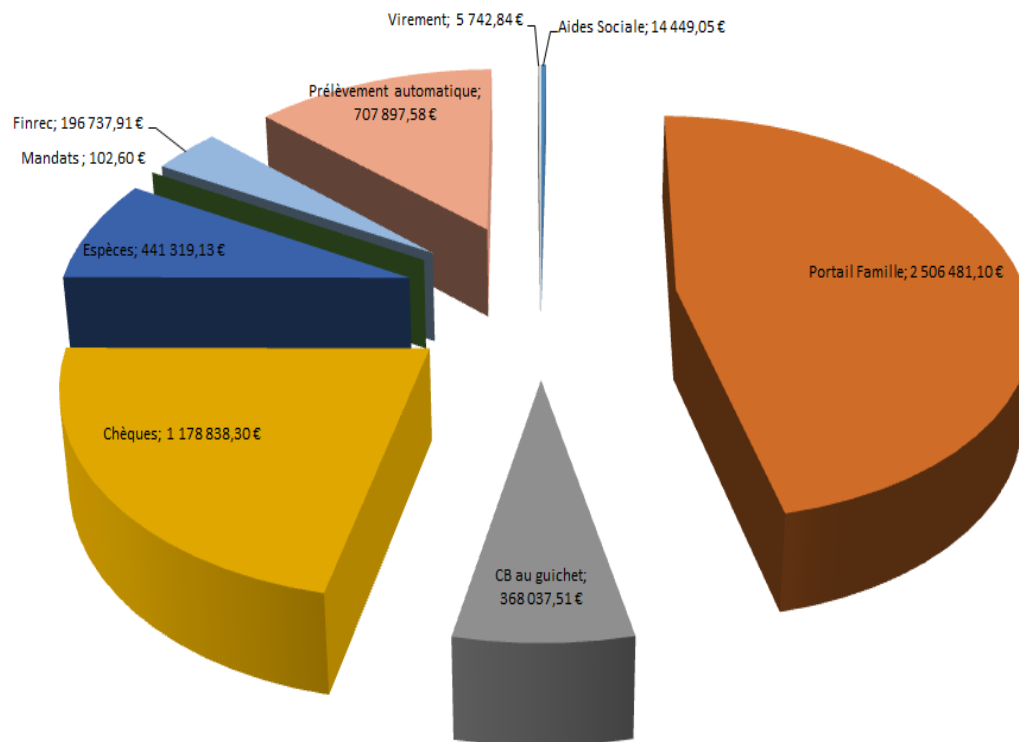
Le portail famille a été créé à la rentrée 2013. Il permet aux familles de payer en ligne leurs factures de cantine. 33 % des familles ont payé leurs factures en ligne pendant l'année scolaire 2016-2017, un mode de règlement en réelle progression puisque c'est le mode de règlement le plus utilisé aujourd'hui.

Répartition des modes de paiements

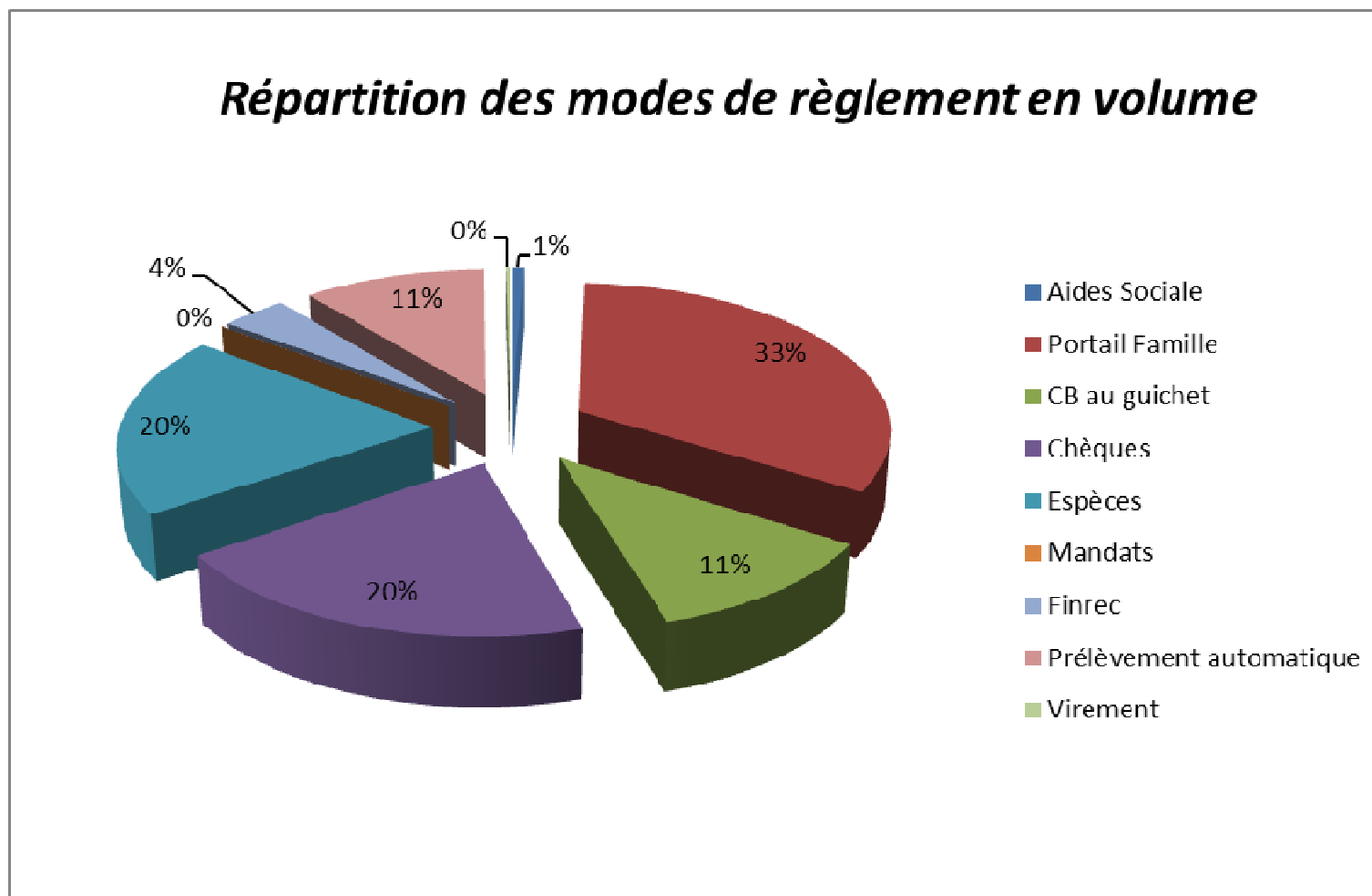
Le paiement par carte bleue via le portail famille arrive en 1^{ère} position, en valeur comme en volume pour la deuxième année.

A noter : la part des paiements en espèces reste très élevée dans notre arrondissement, contrairement au reste de Paris.

Ci-dessous un graphique présentant la répartition des modes de règlement en valeur :

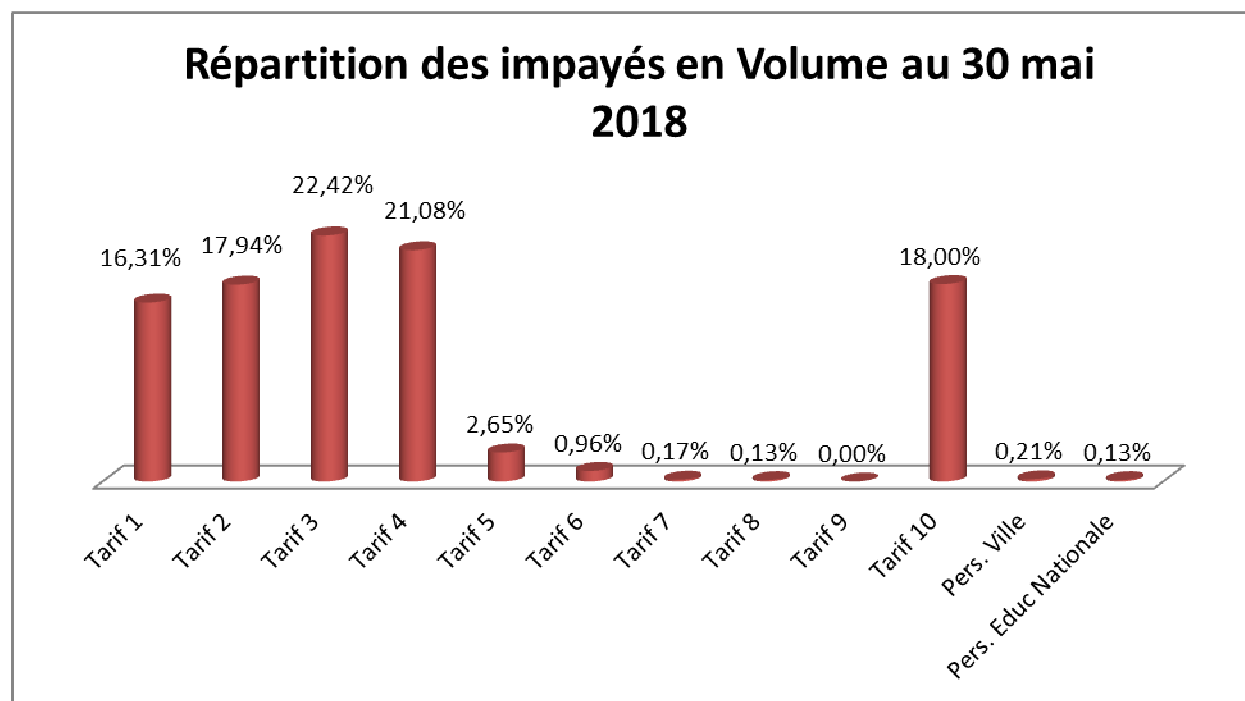


Ci-dessous un graphique présentant la répartition des modes de règlement en volume :

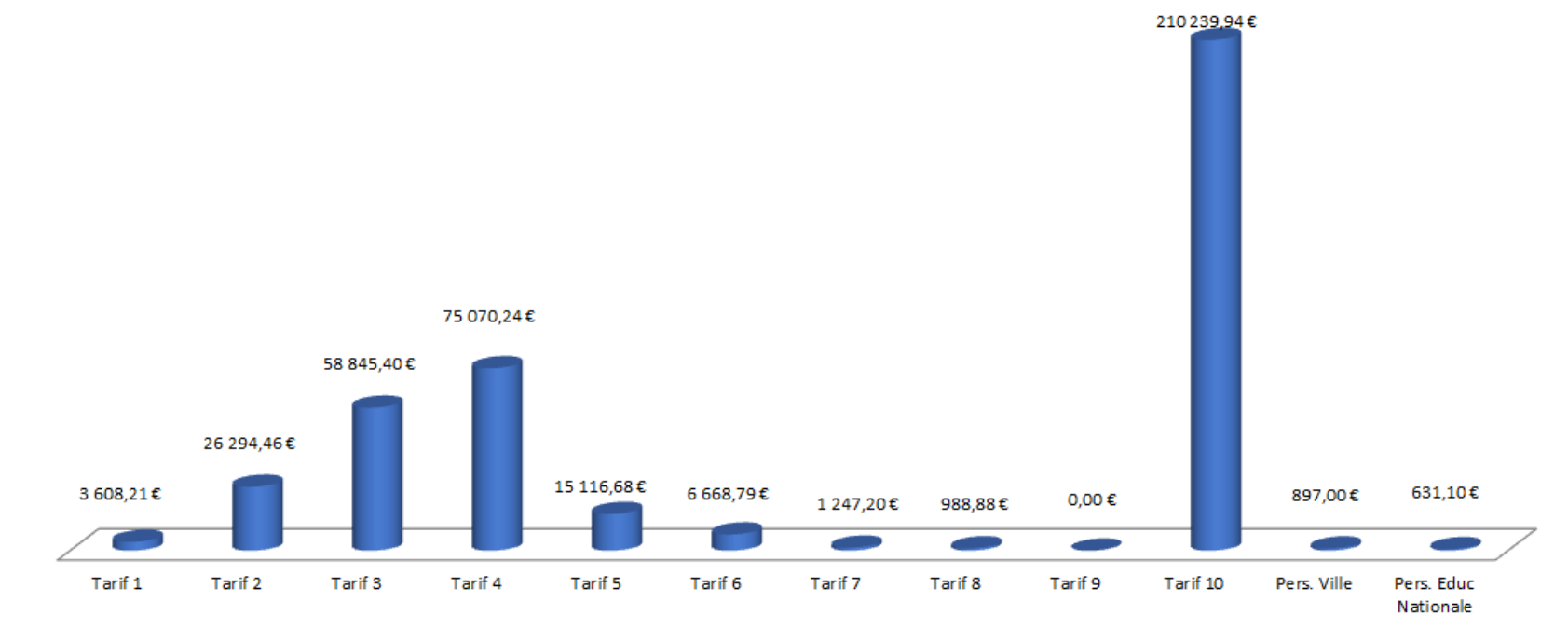


2. Les impayés de cantine

Au 30 mai 2018, le montant des impayés s'élève à 400 746.10€, correspondant à 1480 familles. Cette somme est répartie ainsi en fonction des tarifs :



Répartition des impayés en Valeur au 30 mai 2018



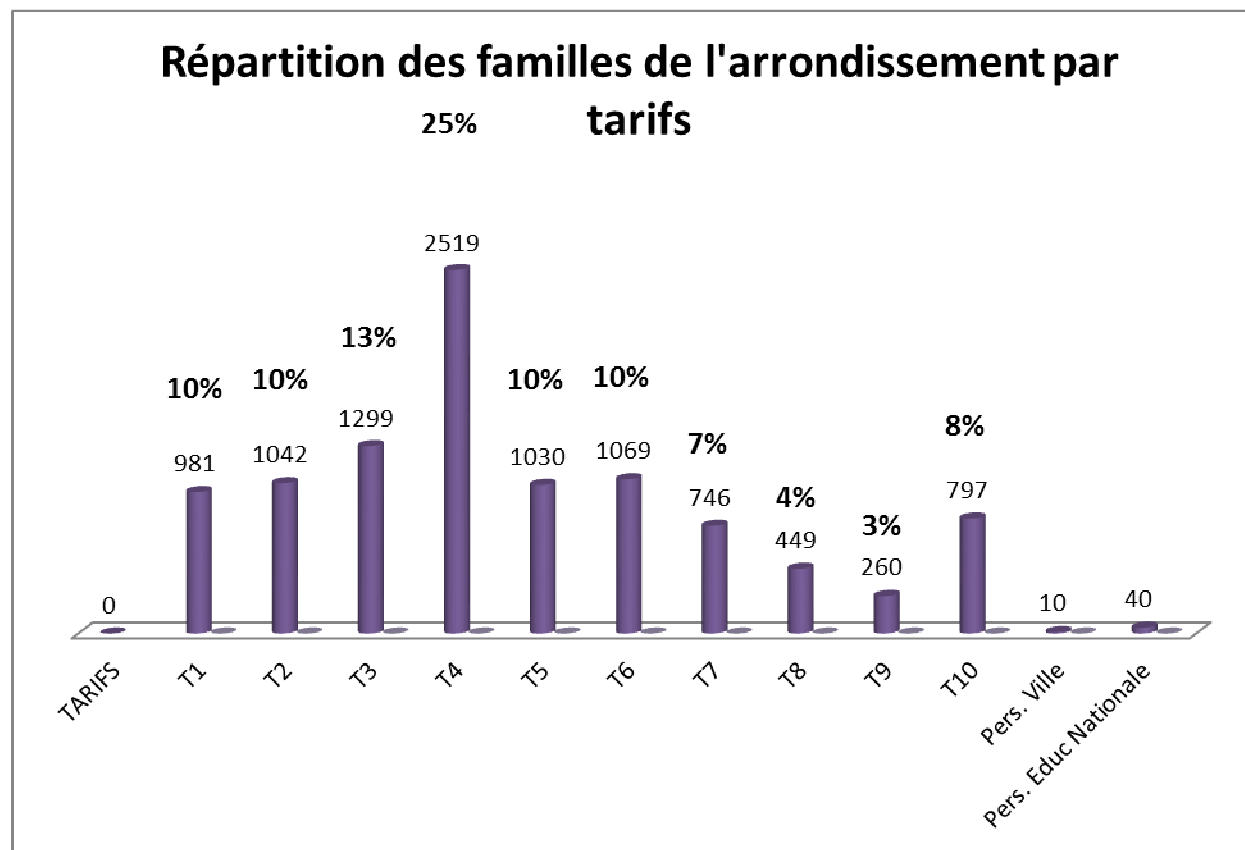
Pour la première année, le tarif 10 n'est plus le plus représenté dans les impayés même s'il représente mécaniquement le plus fort montant.

Globalement, le montant des impayés est légèrement supérieur sur l'année scolaire 2014-2015 et cette problématique ne se limite pas qu'au seul 18^{ème} arrondissement. Toutefois, cette augmentation est à mesurer en fonction des recettes perçues par le délégataire. En effet, la part relative des impayés a plutôt tendance à baisser.

Un effort constant est réalisé pour inciter les familles à établir une demande tarifaire, leur permettant d'obtenir une facturation qui corresponde effectivement à leurs revenus. Les campagnes menées en ce sens se font principalement par SMS. Les assistantes sociales nous aident également sur le terrain pour nous aider à transmettre l'information.

Le travail initié par la caisse des écoles pour détecter les « faux tarif 10 » et inciter ces familles à faire leurs démarches tarifaires a porté ses fruits de manière indéniable.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des familles par tarif (données du train de facturation de février) :



3. les contrôles exercés sur le délégataire

Les contrôles bactériologiques sur la période :

Base indicateurs Qualité - UCP : Paris 18 – Année 2016/2017																					
	Indicateurs	Données	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TRIM 1	Janvier	Février	Mars	TRIM 2	SEM 1	Avril	Mai	Juin	TRIM 3	Juillet	Août	TRIM 4	SEM 2	ANNEE
			OFFICE	Analyses microbiologiques	Nb prélèvements	12	14	14	16	56	13	18	16	47	103	8	22	0	30	0	0
Nb satisfaisants	12	14			14	16	56	13	17	16	46	102	8	22	0	30	0	0	0	30	132
% d'analyses satisfaisantes	100,0%	100,0%			100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	94,4%	100,0%	97,9%	100,0%	100,0%	100%	NE	100,0%	NE	NE	NE	100,0%
Lames de surface	Nb prélèvements	6		7	7	9	29	7	9	8	24	53	4	11	0	15	0	0	0	15	60
	Nb satisfaisants	5		7	6	6	24	7	8	8	23	47	4	10	0	14	0	0	0	14	61
	% d'analyses satisfaisantes	83,3%		100,0%	85,7%	66,7%	82,8%	100,0%	88,9%	100,0%	95,8%	88,7%	100,0%	90,9%	NE	93,3%	NE	NE	NE	93,3%	90%
CUISINE CENTRALE	Analyses microbiologiques	Nb prélèvements	4	4	4	4	16	7	4	4	15	31	4	4	4	12	0	7	7	19	50
		Nb satisfaisants	4	4	4	4	16	7	4	3	14	30	4	4	2	10	0	7	7	17	47
		% d'analyses satisfaisantes	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	75,0%	93,3%	96,8%	100,0%	100,0%	50,0%	83,3%	NE	100,0%	100,0%	89,5%	94,0%
	Lames de surface	Nb prélèvements	15	16	16	20	67	17	15	16	48	115	17	18	17	52	8	15	23	75	190
		Nb satisfaisants	12	14	14	18	58	15	14	14	43	101	17	14	16	47	8	14	22	69	170
		% d'analyses satisfaisantes	80,0%	87,5%	87,5%	90,0%	86,6%	88,2%	93,3%	87,5%	89,6%	87,8%	100,0%	77,8%	94,1%	90,4%	100,0%	93,3%	95,7%	92,0%	89,5%
	Audits hygiène	Note	15,6	NE	14,3	NE	15,0	NE	14,6	NE	14,6	14,8	16,4	NE	15,8	16,1	17,4	NE	17,4	16,5	15,7
	Tests traçabilité	% de tests satisfaisants	88,6%	86,8%	88,0%	87,0%	87,7%	87,5%	87,9%	90,7%	88,5%	88,1%	92,9%	89,1%	89,1%	90,5%	86,8%	87,9%	87,5%	89,6%	88,6%

Au niveau des offices:

Pour les analyses microbiologiques:

- Sur 133 analyses effectuées, une analyse est non satisfaisante sur le mois de février. La contre-analyse réalisée sur la même catégorie de produit a été jugée satisfaisante.
- De plus, l'ajout du critère de sécurité dans les analyses microbiologiques sur les offices permet une meilleure surveillance et un plus grand échantillonnage en lien avec celles effectuées sur la cuisine.

L'objectif de 96% est atteint.

Pour les prélèvements de surfaces:

68 frottis de surface ont été réalisés cette année, 61 analyses ont été jugées satisfaisantes, 5 analyses non satisfaisantes ont été sur des assiettes, 2 sur un plan de travail. Suite aux plans d'actions enclenchés, les contre-analyses ont été satisfaisantes.

L'objectif de 90% est atteint.

Au niveau de la cuisine centrale:

Pour les analyses microbiologiques

L'indicateur analyses microbiologiques est presque à l'objectif de 96%.

Les contre-analyses effectuées se sont avérées satisfaisantes sur la même catégorie de produits. Les plans d'actions mis en place ont été efficaces.

Pour les prélèvements de surfaces:

Sur 190 frottis ont été réalisés cette année, 21 ont été jugés non-satisfaisants contre 170 satisfaisants.

Les analyses non satisfaisantes peuvent être attribuées à un changement de plongeur. Celui-ci a été formé et suivi sur plusieurs semaines. Les contre-analyses ont été jugées satisfaisantes.

L'objectif de 90% est presque atteint. Une augmentation de 2% est à noter par rapport à l'année dernière

Pour les audits hygiènes:

Sur l'année 2016-2017 les audits sont passés de 12 audits hygiènes par an à 6 audits hygiène et ce pour gagner en perspective au niveau des actions à mettre en place.

Il est constaté une hausse des résultats. **L'objectif de 16/20 est presque atteint.**

Pour les tests de traçabilité.

Les tests de traçabilité sont à l'objectif de 88%.

Les résultats globaux sont à l'objectif sur l'année 2016/2017.

Les audits des services de la Direction de la protection des populations :

2 sur la période, dont 1 sur la cuisine centrale. Ils figurent au rapport du délégataire et sont consultables à la Caisse des écoles sur demande.

Les audits hygiène :

Ils ont été réalisés par un prestataire extérieur (EUROFINS) sur la cuisine centrale du 18ème en date du 18 novembre 2016, du 20 avril 2017 et du 5 juillet 2017. Ils figurent au rapport du délégataire et sont consultables à la Caisse des écoles sur demande. Ces rapports font l'objet de rencontres périodiques avec le délégataire de manière à assurer un suivi des remarques formulées par l'auditeur.

Les enquêtes de satisfaction :

Réalisées par un prestataire extérieur (SOFTCOMPUTING) en décembre 2016 et en mars 2017.

Les écoles concernées par l'étude de décembre 2016 :

BELLIARD
EVANGILE
BINET (DORLEAC B)
FOREST
CAVE
GENEVOIX
CHAMPIONNET
CUGNOT
DAMREMONT
DE MAISTRE

Les écoles concernées par l'étude de mars 2017 :

GUADELOUPE
CHARLES HERMITE
LABORI
LEPINE
PAJOL
STE ISAURE
TORCY
VAUVENARGUES
RICHOMME

Les formations du personnel :

59 personnes ont reçu une formation sur les règles HACCP sur la période. Le détail figure dans le rapport du délégataire, consultable sur demande à la Caisse des écoles.

Les contrôles sur site par la Caisse des écoles :

(A minima 1 école par mois)

Ont été visités les offices suivants : Simplon, Pierre Budin, Gustave Rouanet élémentaire, 67 Damrémont, Ferdinand Flocon élémentaire, Collège Berlioz, Collège Roland Dorgelès, Lycée Camille Jenatzy, Sainte Isaure, Torcy élémentaire, Françoise Dorléac A, Joseph de Maistre élémentaire, Jean-Baptiste Clément, Guadeloupe.

Il est examiné à cette occasion l'état général des matériels, l'attention portée à l'hygiène, et les éventuels besoins en équipement ou encore en intervention de la Ville (entretien et réparation) dans les locaux (office et réfectoire). Les résultats des audits sur place sont consultables sur demande à la Caisse des écoles.

Autres contrôles par la Caisse des écoles :

Les grammages des barquettes sont également contrôlés, de manière ponctuelle (1 à 3 contrôle par mois). Cela a notamment été le cas à chaque fois qu'un signalement a été fait à la Caisse des écoles, qu'il s'agisse d'une remontée de parents d'élèves, de directeurs d'écoles ou d'animateurs. Sur la période, aucune anomalie n'a été relevée.

Le nombre de repas fabriqué dans la cuisine centrale auprès des tiers du délégataire fait l'objet d'un contrôle : Caisse des Écoles du 2^{ème} et CCAS des lilas. Les rapprochements avec les services concernés ont permis la validation des données figurant dans le rapport du délégataire.

Les contrôles de traçabilité des produits sont ponctuels et spontanés. Ils se font par voie dématérialisée avec demande de communication d'éléments tangibles tels que les fiches techniques fournisseurs et les factures correspondantes. Aucune anomalie n'a été constatée sur l'année 2016-2017.

NB : les changements de menus par le délégataire sont communiqués à la Caisse, qui en informe les établissements scolaire par mail et les usagers via son site internet. Les changements ne font pas l'objet de pénalités dans le contrat, dès lors que les denrées sont substituées par des produits de qualité équivalente sur le même cycle de menus (produit bio substitué par un autre produit bio).

BILAN DES ACTIVITÉS 2017

LES SÉJOURS DE VACANCES D'ÉTÉ – BILAN 2017

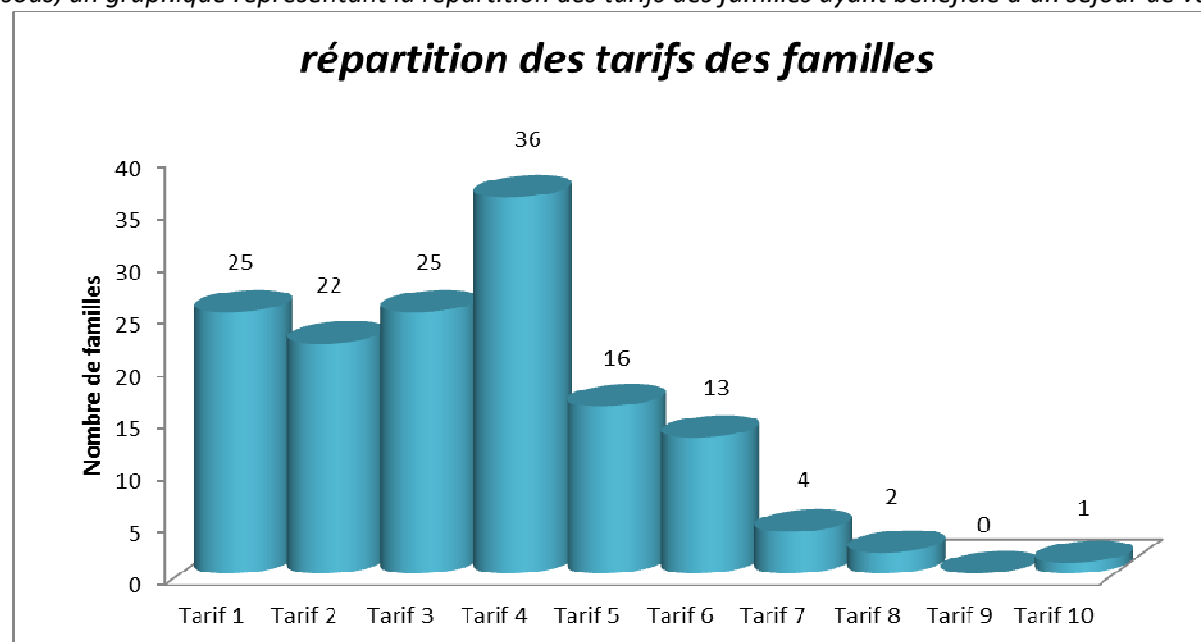
Nous avons proposé 18 séjours de vacances sur l'été 2017. Les destinations étaient variées : Les Vosges, la Seine et Marne, la Haute Savoie, la Loire Atlantique, l'Ariège et à l'étranger, en Italie et Slovénie.

Au total, 210 enfants sont partis, soit un nombre stable par rapport à l'année précédente. Nous n'avons eu aucun incident à déplorer.

Le coût global des séjours s'est élevé pour la Caisse des Écoles à 183 814.40 €. Les participations des familles ont représenté 29 895.74€.

Les tarifs de 1 à 4 ont représenté la majorité des familles qui ont bénéficié d'un séjour de vacances pour leurs enfants. Le système de tirage au sort permet tout de même une représentativité de la sociologie du 18^{ème}.

Ci-dessous, un graphique représentant la répartition des tarifs des familles ayant bénéficié d'un séjour de vacances :



LES BONS VESTAIRES

La Caisse des écoles aide les familles les plus modestes en accordant des bons vestiaires aux enfants partant en classes de découverte organisées par la Ville de Paris au cours de l'année scolaire.

Les bons d'achat sont destinés aux familles relevant du tarif 1, 2 ou 3

Le montant des bons d'achat est fixé chaque année par le Comité de gestion. La valeur des bons est de 78 € pour les familles au tarif 1 ; 66 € pour celles au tarif 2 et 55 € pour celles au tarif 3.

Sur l'année civile 2017, 8083 € ont été délivrés aux familles éligibles en 2017 contre 4965 en 2016, ce qui correspond à une augmentation de 162.80 %.

Ils correspondent à 125 familles en 2017 contre 80 familles en 2016, soit une augmentation de 156.25 % par rapport à 2016.

Répartition :

- 41 familles au tarif 1 (78€) total 3 146 €
- 39 familles au tarif 2 (66€) total 2 520 €
- 45 familles au tarif 3 (55€) total 2 147 €

LES SUBVENTIONS AUX PROJETS D'ÉCOLES

En 2017, 24 999.90 € ont été attribués aux écoles dans le cadre de projets pédagogiques de la manière suivante :

- Maternelles : 32 projets 10 007.40 €
- Élémentaires : 36 projets 11178 €
- Polyvalentes : 11 projets 2210.50 €

121 dossiers de demande de subvention ont été examinés par la commission. Parmi ceux-ci, 79 projets ont fait l'objet d'une allocation de subvention en 2017.

Ci-dessous quelques exemples de projets pédagogiques qui ont fait l'objet d'une allocation de subvention ;

PROJETS PEDAGOGIQUES ÉCOLES MATERNELLES		
Écoles Maternelle	Nom du projet	Montant alloué
19, rue des Amiraux	Visite à la Ferme	300,00 €
3 rue Saint Luc	La mythologie l'école maternelle	405,00 €
5/7 rue Carpeaux	Classe d'eau	300,00 €
53 bis rue Marx Dormoy	INITIATION THEATRALE	250,00 €
53 bis rue Marx Dormoy	Jardiner à l'école	500,00 €
Abadie	CŒuvre collective dessins et autoportraits d'enfants	137,40 €
Amiraux	Soleil	150,00 €

Belliard	Spectacle de Noël	300,00 €
Championnet 72	Mon 1er cinéma	222,00 €
Championnet 72	la ferme de Tiligolo	250,00 €
Christiani	Initiation à la communication et l'empathie	200,00 €
Christiani	L'école en musique	400,00 €
Cugnot	Mon premier Cinéma	400,00 €
Département	Découverte de pratiques théâtrales	250,00 €
Département	Achat matériel grande motricité	300,00 €
Flocon	Ateliers Jardin	300,00 €
Flocon	Stage Poney des moyens	315,00 €
Goute D'or	Animer l'inanimé : un théâtre d'objectif et de matières	400,00 €
Goute D'or	Elzbieta à la Goutte d'or	170,00 €
Goute D'or	Apprendre à faire du vélo à l'école	240,00 €
Goutte d'Or	"Les livres s'animent"	320,00 €
Joseph de Maistre	visite d'une ferme	300,00 €
Marx Dormoy	A la découverte des sons de soi et des autres	500,00 €
Paul Abadie	Compost/ Jardinage	158,00 €
Richomme	Les animaux du monde, visite du zoo de Vincennes	440,00 €
Richomme	Activité écoute musicale exploration des instruments et des sonorités	250,00 €
Richomme	Une salle de cinéma du quartier Louxor	450,00 €
Rouanet	Mon jardin l'école	400,00 €

Saint Luc	Découverte de la biodiversité animale	700,00 €
Tchaïkovski	Contes traditionnels au château de Breteuil	200,00 €
Torcy	Mon 1er cinéma	250,00 €
Torcy	Apprendre en jouant à l'école	250,00 €

PROJETS PEDAGOGIQUES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES 2017		
Écoles Élémentaires	Nom du projet	Montant alloué
Clignancourt	décor pour portraits d'écoliers	630,00 €
Jean-François Lépine	Sortie culturelle de fin d'année	400,00 €
Championnet	"Théa" ® La terre qui ne voulait plus tourner	286,00 €
Fernand Labori	Semaine des arts	300,00 €
18 rue Ste Isaure	"Le cinquième jour avec le Musée Guimet"	240,00 €
26, rue du Mont-Cenis	Un banc pour la cour pour tous les enfants de l'école	250,00 €
29 rue Joseph de Maistre	Les aventures dansées des CE1C	400,00 €
67 rue Damrémont	Créer un spectacle en anglais	500,00 €
Philippe de Girard	Le film d'animation	600,00 €
69 rue Championnet	Du numérique vers l'argentique : à la découverte de l'image photographique	300,00 €
29 rue Joseph de Maistre	Dancez pour vivre ensemble le plein des sens	500,00 €
Dorléac B	Atelier autour du Conte, de la musique et de la vidéo	500,00 €
Dorléac B	à la découverte du Patrimoine parisien	305,00 €
Dorléac B	Les animaux entre Terre et Mer	500,00 €

BUDIN	Bud info	500,00 €
TORCY	Tout su les livres à l'école Torcy	100,00 €
Fernand Labori	Semaine des arts	200,00 €
JF Lépine	Contes et sciences	200,00 €
Torcy	Les ombres des émotions	300,00 €
Guadeloupe	Citératures	450,00 €
Torcy	Citératures	450,00 €
Championnet 69	devenir un spectateur actif	200,00 €
Championnet 69	différents modes d'expression	250,00 €
Championnet 69	devenir acteur	200,00 €
Cavé	Paris sous tous les angles	250,00 €
Dorléac A	Résidence d'artiste	700,00 €
Torcy	Jardin pédagogique	300,00 €
Guadeloupe	Apprendre à lire et à trouver l'estime de soi en cuisinant	200,00 €
Goutte d'Or	l'étude du vivant de la paléontologie à la ménagerie	80,00 €
Goutte d'Or	Elevage de papillons	81,00 €
Goutte d'Or	Enfances au cinéma	110,00 €
Goutte d'Or	Jardiner à l'école	150,00 €
Goutte d'Or	Les petits archéologues	200,00 €
Dorléac B	Comédie Musicale	250,00 €
Dorléac B	atelier de création autour du conte	400,00 €
Dorléac B	Visites et sorties	200,00 €

PROJETS PEDAGOGIQUES ÉCOLES POLYVALENTES 2017		
Écoles Polyvalentes	Nom du projet	Montant alloué
11 rue Pajol	Sortie séances de cinéma	287,50 €
Goutte d'Or	Elevage de papillons	76,00 €
Goutte d'Or	De l'eau sous les ponts	100,00 €
Goutte d'Or	Monstres et Merveilles chez Monsieur Hugo	36,00 €
Goutte d'Or	Bonjour Monsieur Gustave Moreau	85,00 €
Goutte d'Or	Exploiter le jardin de l'école à des fins pédagogiques	150,00 €
Goutte d'Or	La journée exceptionnelle des lecteurs du Rallye Lecture	275,00 €
Goutte d'Or	Des rois et des reines à la Polyvalente Goutte D'Or	484,00 €
Pajol	Escalade à l'école	180,00 €
Poissonniers	Tour du Monde	112,00 €
Simplon	Alice au pays des percussions	425,00 €

FOURNITURE D'UN FRUIT A LA RÉCRÉ

Nous avons poursuivi la distribution de fruits auprès de 3 écoles du quartier de la Goutte d'Or, compte tenu de leur aménagement du temps scolaire journalier, 3 jours par semaine (lundi, mercredi et vendredi). 492 enfants en bénéficient. Les écoles concernées sont les élémentaires Goutte d'Or, Pierre Budin et Oran

Ce programme, soutenu par l'Union Européenne par le biais de France Agrimer, vise à favoriser la consommation de fruits et de légumes par les élèves en organisant des distributions de fruits et légumes en dehors des repas dans les établissements scolaires.

Il s'agit, avec les écoles concernées, de distribuer un fruit en matinée. Les écoles qui sont associées doivent mener un projet éducatif afférent : au minimum une séance pédagogique d'accompagnement à la distribution par trimestre, avec des supports pédagogiques dédiés mis à disposition.

L'idée a été d'aménager la matinée : au lieu de 3 heures, les élèves de ces trois écoles suivent un enseignement de 4 heures le matin.

L'aménagement du temps de ces 3 écoles consiste à allonger les matinées et raccourcir les après-midi dans le but :

- De réduire la durée du temps de midi par une matinée plus longue et, par conséquent, d'allonger le temps d'efficiences intellectuelle
- De réduire les occasions de tensions voire de violences, en raccourcissant la durée de l'interclasse et en supprimant la récréation de l'après-midi.

Cette prestation semble être toujours appréciée, l'opération a donc été poursuivie encore en 2018.

En substitution à l'expérimentation du fruit, l'école élémentaire Houdon a souhaité pouvoir bénéficier de pain dans le cadre d'une collation, également prévue en raison d'un aménagement journalier du temps scolaire.

PARIS SANTÉ NUTRITION



Le programme Paris santé nutrition (PSN) a été mis en place en 2009 sous l'impulsion de l'adjoint au maire de Paris en charge de la santé publique et des relations avec l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris. Il est porté par la Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (DASES), en partenariat avec les caisses des écoles et les mairies d'arrondissement. Après les expérimentations menées dans trois arrondissements pilotes (13e, 15e et 19e) le programme s'est déployé en 2013 dans les 10e, 18e et 20e arrondissements. Son objectif principal est de prévenir le surpoids et l'obésité, notamment des jeunes et des populations vulnérables. Le programme s'appuie sur trois axes :

- **Connaître** : établir un état des lieux des arrondissements : étude auprès des familles en hôtel meublé, étude dans les foyers, etc. ;
- **Prévenir** : informer et sensibiliser autour de l'alimentation équilibrée et orienter vers des structures intervenant sur l'alimentation et l'activité physique ;
- **Prendre en charge** : accompagner les structures à la mise en place de projets en nutrition ; mettre en place des outils ou des événements de sensibilisation à la nutrition et accompagner les jeunes dépistés en surpoids vers la pratique de l'activité physique adaptée, en lien avec le médecin traitant.

Pendant l'année 2016-2017, il s'est agi dans le 18^{ème} de mettre en place une sensibilisation au goûter dans 4 écoles élémentaires (Cavé, 61 Clignancourt, 7 Championnet, et Maurice Genevoix) pendant une période de 2 semaines, distinctes.

L'opération, menée de concert avec PSN et les équipes d'animateurs, a consisté à sensibiliser les enfants au respect de l'équilibre nutritionnel au moyen de supports pédagogiques. Des formations ont été dispensées aux REV et animateur des sites correspondants.

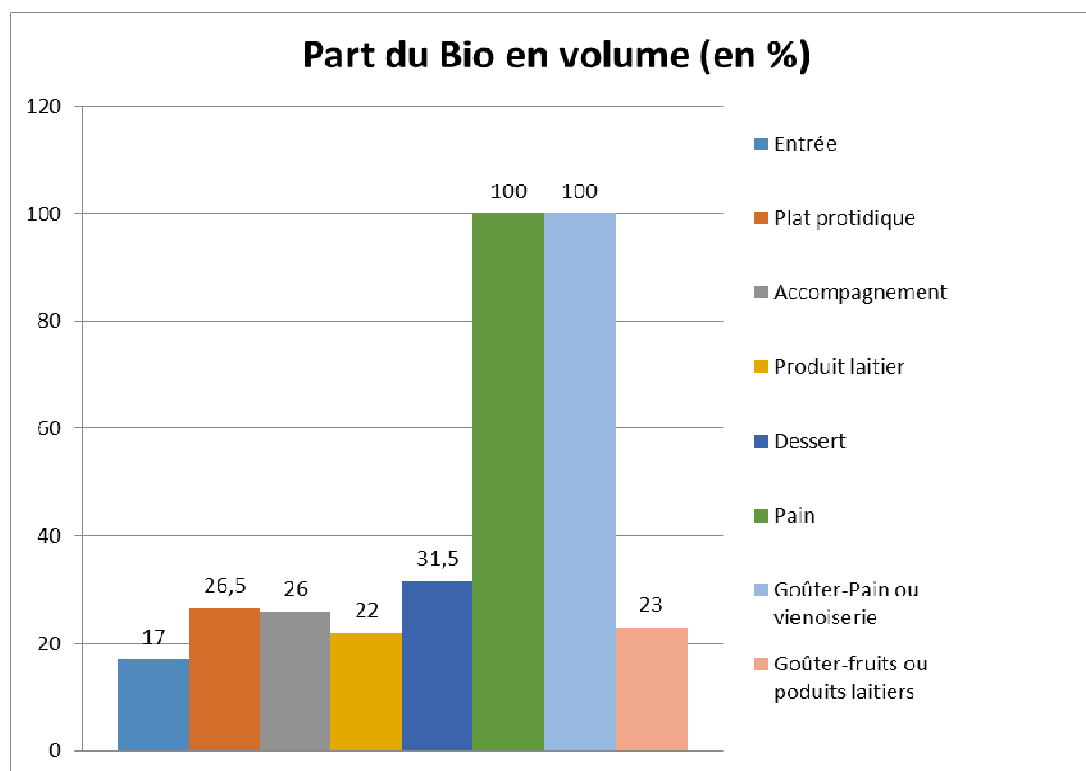
Les enfants des écoles concernés ont participé à l'opération en travaillant sur la composition des goûters et ont pu voter ceux de leur choix.

ALIMENTATION DURABLE

La part d'alimentation durable servie en 2017 dans les restaurants scolaires de la CDE18 s'élève à **45,28%** en volume, avec **40.8 %** d'aliments issus de l'agriculture biologique.

Ainsi, l'objectif d'atteindre 50% d'alimentation durable à horizon 2020, fixé par la Ville de Paris, est pratiquement d'ores et déjà atteint par la Caisse des Écoles du 18^e arrondissement.

Le pain, servi chaque jour, est fabriqué à base de farine biologique.



- fromages AOC (au moins 3 par mois), adapté au goût des enfants (on a arrêté le bleu, par exemple, inadapté)
- Les produits locaux (on entend par local les 5 "anciennes" régions limitrophes que sont la Picardie, la Haute Normandie, Champagne-Ardenne, Centre et Bourgogne) :
 - le chou chinois vient des Yvelines.
 - Yaourts de la ferme de Sigy en Seine et Marne, servis 6 fois dans l'année. Il s'agit de local + circuit court, venant directement de la ferme
 - Les lentilles, servies 1 fois par mois, issues de la ferme de Louis, en Eure et Loire
 - les pommes de Seine et Marne
 - les yaourts de la ferme de Maurice, achetés directement au producteur en circuit court. C'est également local puisque cela vient d'Indre et Loire
 - les yaourts de la ferme de Béthanie dans la Manche (un ESAT)

Les légumes surgelés sont de la marque Bonduelle, la marque garantissant la qualité de l'approvisionnement (les légumes viennent de Picardie et sont issus d'une agriculture raisonnée)

- le lait utilisé dans les gâteaux maison (1 par mois) vient d'Ile de France
- le lait des goûters en maternelle est toujours bio
- une à deux fois par mois, le légume d'accompagnement est frais (non surgelé).
NB : la surgélation n'enlève en rien les apports de base des légumes.
- **Les viandes** sont toutes originaires de France, fraîches et en circuit court :
 - la volaille est en circuit court (ferme de Loué). Elle est Label rouge
 - le bœuf est en circuit court. Il est charolais
 - le veau est en circuit court. Il vient de l'Aveyron dans la région du Ségala. Il est Label rouge.
- les œufs sont bio
- le poisson (à part exception comme les beignets de poisson) est labélisé « pêche responsable » ou MSC.
- les recettes sont faites avec moins de graisse, mais lorsqu'elles sont nécessaires, elles sont végétales et non animale

TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Depuis novembre 2015, la Caisse des Ecoles du 18^{ème} et l'entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) Moulinot ont initié une expérimentation visant à déployer le tri et la collecte des déchets alimentaires dans plusieurs établissements scolaires de l'arrondissement.

La gestion des déchets comprend :

- **Un volet de sensibilisation à destination des enfants et des adultes encadrants.**

Tri opéré par les enfants à l'aide d'une table de tri et de sacs transparents permettant de visualiser les pertes alimentaires. Formation du personnel de cuisine et des animateurs de la ville au tri en cuisine professionnelle mise en œuvre par l'entreprise Moulinot, en amont de l'opération. Remise d'une documentation spécifique ou « guide de tri » aux établissements partenaires pour les sensibiliser à la démarche de tri.

- **Un volet de collecte des déchets alimentaires par des véhicules écologiques.**

Collecte deux fois par semaine des restes alimentaires par Moulinot grâce à un véhicule fonctionnant au Gaz naturel. Suivi en temps réel des quantités générées sur un espace client sur le site internet de Moulinot et donc suivi de l'évolution du gaspillage alimentaire.

- **Un volet de valorisation des déchets alimentaires.**

Orientation des déchets vers des sites de méthanisation ou de compostage permettant la production d'énergie (gaz, électricité, ...) et d'engrais naturels.

L'expérimentation s'est déroulée en deux étapes :

- Une première étape de mise en place de l'expérimentation en janvier 2016 auprès de 6 sites partenaires : le site commun du collège Coysevox et de l'élémentaire Joseph de Maistre ; l'école polyvalente Simplon ; l'école polyvalente Maurice Genevoix ; l'école élémentaire Françoise Dorléac B ; l'école polyvalente Pajol et le collège Dorgelès.
- L'extension en avril/Mai 2016 de la collecte dans 7 nouveaux sites : l'école élémentaire Dorléac A ; l'école maternelle Dorléac ; l'école maternelle St Luc ; l'école maternelle Cloÿs ; l'école maternelle Carpeaux ; l'école élémentaire Cavé et l'école maternelle Duployé.

A ce jour, **13 établissements** (5 écoles maternelles, 6 écoles élémentaires et polyvalentes, 2 collèges) parmi lesquels 9 établissements relevant de l'Education Prioritaire et 5 établissements hors REP participent à l'expérimentation.

L'expérimentation apparaît comme une véritable réussite à travers l'adhésion qu'elle suscite auprès des directeurs et principaux des établissements partenaires.

Chaque collecte (2 fois par semaine en période scolaire) fait l'objet d'une mesure chiffrée, communiquée par le prestataire à la Caisse des écoles. L'étude des chiffres ne permet pas une corrélation directe avec les menus. Toutefois, elle nous apporte des indications. L'évaluation se fait notamment au regard de l'évolution des données. Le Bilan 2017 du prestataire Moulinot est à disposition pour consultation à la Caisse des écoles.

DISPOSITIF ANTI-GASPI

Dans le cadre de son plan de lutte contre le gaspillage alimentaire, la Caisse des Écoles a demandé à son délégataire de procéder à une pesée des déchets non consommés en sortie de plateau, par composante.

6 établissements scolaires font l'objet de cette expérimentation. Ceux-ci comprennent 2 écoles élémentaires (Évangile et 69 Championnet), 1 polyvalente (Forest) et 2 écoles maternelles (Orsel, Ruisseau) ainsi que le collège Aimé Césaire.

Dès lors que la pesée fait apparaître 20 % de gaspillage sur une composante, celle-ci fait l'objet d'une discussion en commission restauration. Il est alors choisi la suppression de cette denrée après au moins deux observations ou une modification de la recette si celle-ci est techniquement opérable.

Tous les résultats des pesées sur la période 2016-2017 sont consultables sur demande à la Caisse des écoles.

Bilan social 2017

Au 31 décembre 2017, l'équipe de la Caisse des Écoles se compose comme suit :

Prénom/Nom	Catégorie	Indice	Statut	Quotité	Année de naissance
------------	-----------	--------	--------	---------	--------------------

Direction

Directrice	Laure Letondel	A	665	CDD 3 Ans	86%	1982
Adjoint à la Directrice Resp. des Finances	Florent Solonot	B	514	CDI	100%	1981

Equipe administrative

Adjoint Adm.	Sophie Legrand	C	372	Titulaire	100%	1972
Adjoint Adm.	Massougo Cisse	C	356	Titulaire	100%	1980
Adjoint Adm.	Wafaa Bensalem	C	348	Titulaire	100%	1992
Adjoint Adm.	Aminata Sanneh	C	347	Titulaire	100%	1991

Equipe technique

Gardien	Christian Buttet	C	321	CDI	100%	1964
---------	------------------	---	-----	-----	------	------

Mouvements de personnels en 2017

Départs :

- Mme Lidia MORARU est partie à la retraite à l'âge de 67 ans en novembre 2017, au terme de 30 années passées au sein de l'établissement

Congés maternité :

- Mme Laure Letondel est partie en congés maternité durant la période du 10 janvier au 29 juillet 2017 pour son 3^{ème} enfant.

Emplois saisonniers :

- M. Victor Sabot a été recruté pour la période du 3 avril 2017 au 30 Juin 2017

- M. Jeyendiram Karunanithy a été recruté pour la période du 4 juillet 2017 au 31 Aout 2017

- Mme Paola Plateau a été recrutée pour la période du 4 septembre 2017 au 15 octobre 2017

Accueil de stagiaires :

- Mme Astou Cissé, élève en 2^{nde} Bac Pro Gestion administration au lycée Valadon a effectué son stage du 04 au 23 décembre 2017

Réformes de l'État mises en place au cours de l'année :

Au 1^{er} janvier 2017, le PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations) ayant pour objectif de mieux reconnaître l'engagement des fonctionnaires civils et des militaires en revalorisant leurs grilles indiciaires et en améliorant leurs perspectives de carrière, a été mis en place.

Il a ainsi permis à une agent de la Caisse des Écoles de gravir un échelon, passant d'adjoint administratif, à adjoint administratif principal.

Également, Le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) a été mis en place au 1^{er} aout 2017.

Rapport financier 2017

Le compte administratif retrace la situation réelle des finances sur un exercice budgétaire (l'année civile). Il doit correspondre au compte de gestion qui lui, est émis par le Comptable Public, la DRFiP.

Le résultat de l'exercice 2017:

- en investissement, le résultat est excédentaire : + 24 429.48€

Le solde d'exécution cumulé (exercices antérieurs) de la section d'Investissement pour l'exercice 2017 s'élève à + 874 790.91 €, correspondant à la capacité de financement constaté à la clôture de l'exercice.

- en fonctionnement, le résultat est déficitaire : -546 490.07 €. Le résultat de clôture d'exercice 2017 s'élève à + 4 094 408.05 €.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES		
Prévisionnelles (BP + BS + DM)	947 706.43 € (dont 850 361,43 € excédent cumulé)	14 120 218,12 € (dont 4 640 898,12 € excédent cumulé)
Réalisées	90 579,06 €	9 510 376,47 €
DEPENSES		
Prévisionnelles (BP + BS + DM)	111 460,00 €	10 303 110,00 €
Réalisées	66 149,58 €	10 056 866,54 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		
Excédent	24 429.48 €	
Déficit		-546 490.07 €
RÉSULTAT CUMULÉ		
Excédent	874 790,91 €	4 094 408,05 €
Déficit		

Les recettes de fonctionnement :

Pour l'année 2017, les recettes en fonctionnement s'élèvent à **9 510 376,47 €** et se décomposent de la manière suivante :

Chapitre Nature	Recettes de Fonctionnement	Total Budget	Total Réalisé
002	Résultat de Fonctionnement reporté	4 640 898,12 €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 960,00 €	0,00 €
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	3 960,00 €	0,00 €
13	Atténuation de charges	18 000,00 €	16 384,98 €
6419	Remboursements sur rémunération	18 000,00 €	12 085,35 €
6459	Remboursements sur charges	0,00 €	4 299,63 €
70	Produits de services, du domaine et ventes diverses	106 560,00 €	108 074,89 €
7066	Redevances des services à caractère social (colonies vacances)	30 000,00 €	29 895,74 €
7067	Transferts de dette au TP	70 000,00 €	70 031,47 €
7085	Cotisations des adhérents	60,00 €	80,00 €
70882	Vente de repas (Ecoles municipales de Sport)	6 500,00 €	8 067,68 €
74	Dotations, subventions et participations	9 160 000,00 €	9 157 444,00 €
7474	Subvention de la Ville de Paris	9 160 000,00 €	9 157 444,00 €
748	Subvention produits laitiers	0,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	110 000,00 €	150 611,60 €
758	Refacturation de repas à des tiers dans le cadre de la DSP	110 000,00 €	150 611,60 €
77	Produits exceptionnels	5 800,00 €	2 861,00 €
7713	Dons à la CDE	0,00 €	0,00 €
7714	Apurement de compte après remb d'une dette de cantine	1 500,00 €	0,00 €
7718	Apurement de comptes après remboursements de titres anciens	2 800,00 €	2 400,00 €
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	300,00 €
7788	Remboursements sur protocole d'impayés	1 500,00 €	161,00 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	75 000,00 €	75 000,00 €
7817	Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants	75 000,00 €	75 000,00 €
		14 120 218,12 €	9 510 376,47 €

Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **10 056 866,54 €**. Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

Chapitre Nature	Dépenses de Fonctionnement	Total Budget	Total Réalisé
011	Charges à caractère général	9 555 710,00 €	9 334 988,48 €
6063	Achat de fournitures ou de petits équipements	0,00 €	0,00 €
6064	Fournitures administratives	7 000,00 €	4 451,86 €
6068	Actions Paris Santé Nutrition	2 000,00 €	1 332,03 €
611	Ensemble des contrats de prestations de la CDE et contrat de DSP	9 420 510,00 €	9 217 814,66 €
6156	Frais liés au photocopieur, à l'informatique, tous les logiciels utilisés	35 000,00 €	36 035,90 €
6161	Assurance des locaux, du personnel non titulaire + membres du CG	1 600,00 €	1 579,21 €
6168	Autres assurances	0,00 €	0,00 €
6182	Parution d'avis de consultation pour marché + abonnements	3 500,00 €	717,50 €
6184	Besoins en formation du personnel	6 000,00 €	2 052,00 €
6225	Indemnité de conseil au Trésorier Principal	1 800,00 €	576,42 €
6228	Impression bulletins d'inscription ou documentations de communication	1 800,00 €	0,00 €
625	Frais de mission pour visiter un fournisseur	1 000,00 €	0,00 €
6261	Affranchissement de la facture de cantine + la machine à affranchir	55 000,00 €	52 620,93 €
6262	Abonnement téléphone + envoi de SMS	15 000,00 €	12 872,76 €
6283	Nettoyage des locaux	5 500,00 €	4 935,21 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	374 400,00 €	359 423,94 €
6331	Versement de transport	0,00 €	0,00 €
6411	Rémunération des agents titulaires	127 000,00 €	127 454,60 €
6413	Rémunération des agents non titulaires	125 000,00 €	114 321,23 €
64162	Rémunération emploi aidés	0,00 €	0,00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	50 000,00 €	50 832,00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	42 000,00 €	42 751,83 €
6454	Cotisations aux Assedic	10 000,00 €	7 434,49 €

6455	Cotisations aux assurances du personnel	7 000,00 €	7 314,40 €
6456	Versement au FNC du supplément familial	3 000,00 €	0,00 €
6475	Médecine du travail	1 400,00 €	1 110,17 €
6483	Cessation progressive d'activité	0,00 €	0,00 €
6488	Tickets restaurant du personnel	9 000,00 €	8 205,22 €
65	Autres charges courantes	169 000,00 €	165 811,02 €
6541	Épurement des restes à recouvrer sans chance de recouvrement	133 000,00 €	132 862,10 €
6542	Épurement des dettes sur décisions judiciaires	2 500,00 €	0,00 €
655	Bons vestiaires pour les familles nécessiteuses	8 500,00 €	7 949,02 €
6574	Aides financières pour la réalisation des projets pédagogiques des écoles	25 000,00 €	24 999,90 €
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	447,01 €
673	Effacement d'une dette ancienne d'une famille sur décision du CG	2 000,00 €	181,13 €
674	Effacement d'une dette famille sur décision du CG	2 000,00 €	0,00 €
678	Remb d'un séjour de vacances par ex, en cas d'annulation justifiée	1 000,00 €	265,88 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	199 000,00 €	196 196,09 €
6811	Dotations aux amortissements	89 000,00 €	86 196,09 €
6817	Provisions pour risque des dettes familles transmises au TP	110 000,00 €	110 000,00 €
		10 303 110,00 €	10 056 866,54 €

Les recettes d'investissement :

Pour l'année 2016, les recettes en fonctionnement s'élèvent à **90 579.06 €** et se décomposent de la manière suivante :

Chapitre Nature	Recettes d'Investissement	Total Budget	Total Réalisé
001	Résultat d'Investissement reporté	850 361,43 €	
10	Dotations, fonds divers et reserves	4 385,00 €	4 382,97 €
10222	Fonds de compensation à la TVA	4 385,00 €	4 382,97 €
13	Subvention d'Investissement	3 960,00 €	0,00 €
1315	Subv d'investissement rattachées aux actifs amortissables	3 960,00 €	0,00 €
28	Amortissements des immobilisations	89 000,00 €	86 196,09 €
2805	Amortissement des dépenses de logiciels	6 000,00 €	5 308,54 €
28135	Amortissement des installations générales, agencements	69 000,00 €	67 815,77 €
28145	Amortissement des constructions sur sol d'autrui (Cuisine centrale)	0,00 €	0,00 €
	Amortissement des Installations, matériel et outillage des cantines scolaires	9 700,00 €	9 566,71 €
28151			
28181	Amortissement des installations générales, agencements (colonies)	300,00 €	175,87 €
28183	Amortissement des matériels de bureau et matériel informatique	4 000,00 €	3 329,20 €
		947 706,43 €	90 579,06 €

Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissements se sont montées à **66 149.58 €**. Elles se décomposent de la manière suivante :

Chapitre Nature	Dépenses d'Investissement	Total Budget	Total Réalisé
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 960,00 €	0,00 €
13915	Subv d'investissement rattachées aux actifs amortissables	3 960,00 €	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles	1 500,00 €	0,00 €
205	Acquisition de logiciels	1 500,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	106 000,00 €	66 149,58 €
2151	Installat. Mat. Et outil. Des cantines scolaires	60 000,00 €	50 012,46 €
2181	Installat. Generales agencement et aménagement	40 000,00 €	14 197,32 €
2183	Acquisition de matériel informatique et bureautique	2 000,00 €	1 939,80 €
2184	Mobilier	4 000,00 €	0,00 €
		111 460,00 €	66 149,58 €